Profitez de cette promotion chez AUDITION MAREGIANO!

100% SANTÉ
DES SOINS POUR TOUS, 100% PRIS EN CHARGE

Avec l’offre 100 % Santé, il est possible de bénéficier d’appareils auditifs intégralement remboursés, sans reste à charge, sous réserve de disposer d’une complémentaire santé responsable et de respecter les conditions de prise en charge.

Les aides auditives 100 % Santé répondent à des critères précis de qualité, de performance et de fonctionnalités. Lors de votre rendez-vous, votre audioprothésiste vous conseille en fonction de votre perte auditive, de votre mode de vie et de vos besoins, et vous présente notamment une solution relevant du dispositif 100 % Santé.

Nous vous accompagnons dans le choix de vos appareils auditifs, leur adaptation, leurs réglages ainsi que leur suivi, afin de vous garantir un confort d’écoute optimal au quotidien.

Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d’un appareil auditif sans reste à charge ? Contactez nous pour faire le point sur votre audition et sur les différentes solutions de remboursement disponibles.

Cette offre est valide à partir du 07/10/2026 jusqu'au ou jusqu'à épuisement des stocks.
Ce coupon n'a aucune valeur monétaire et ne peut être échangé, vendu ou remboursé.
AUDITION MAREGIANO se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans préavis.
Consulter tous les détails dans notre centre.

Offre imprimée sur : laudio.fr 1er RÉSEAU D'AUDIOPROTHÉSISTES INDÉPENDANTS

AUDITION MAREGIANO

271 AVENUE DU 22 AOUT 1944
13300 SALON-DE-PROVENCE
+33442110069